

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BERN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 13 décembre 2024

Secrétaire de séance : Pierre BAHOU

Etaient présents 40 titulaires, 17 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Jean-François CASAUX, Gilbert HONDAREITE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Patrick DRILHOLE, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Pierre BAHOU, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Marie-Annie FOURNIER, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Jacques MARQUÈZE,

Pouvoirs : Bernard AURISSET à André BERNOS, Christine CABON à Jean-Claude COSTE, Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU à Alexandre LEHMANN, Fabienne TOUVARD à Jean LABORDE, Michel CONTOU-CARRERE à Claude LACOUR, Jean-Michel IDOÏPE à Henri BELLEGARDE, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, Marthe CLOT à Bruno JUNGALAS, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Frédéric LOUSTAU à Stéphane LARTIGUE, Jean CONTOU-CARRÈRE à Bernard UTHURRY, Dominique QUEHEILLE à Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE à Anne SAOUTER, Patrick MAILLET à Marie-Lyse BISTUÉ, Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE, Aurore GUEBARA à Louis BENOIT,

Absents : Marie-Pierre CASTAINGS, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Philippe SANSAMAT, Michèle CAZADOUMECQ, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Gérard LEPRETRE, Anne BARBET, Laurence DUPRIEZ, Jean-Paul PORTESSSENY, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Martine MIRANDE,

RAPPORT N° 241220-13-SOC

**BUDGET ANNEXE DE LA RESTAURATION COLLECTIVE :
TARIFS 2025**

M-L. BISTUE expose :

Au titre de sa compétence facultative relative à la restauration collective, la CCHB livre les repas dans les cuisines satellites des communes et ALSH adhérents et gère également la facturation des repas.

Considérant l'inflation des denrées alimentaires,

Considérant l'augmentation des charges fixes de fabrication et de livraison des repas,

Il est proposé d'augmenter les tarifs des repas au 1^{er} janvier 2025 comme suit:

Tarifs restauration scolaire	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Repas enfant CCHB	3.54€	3.64€
avec un tarif préférentiel à partir du 3ème enfant	2.64€	2.74€
Repas enfant ALSH territoire CCHB	3.54€	3.64€
Repas enfant hors CCHB	3.84€	3.94€
Repas adultes personnel communal et intercommunal	5.44€	5.54€
Repas adultes hors CCHB	5.44€	5.54€
Repas enseignants	4.44€	4.54€
Repas personnel de service		

Par ailleurs, il est à noter qu'une réflexion est en cours dans plusieurs services du Pôle social pour appliquer une tarification sociale prenant en compte les ressources des familles dans le calcul des tarifs (application d'un taux d'effort), et ce afin de garantir une accessibilité financière à tous.

Cette étude devrait être finalisée pour la rentrée scolaire 2025-2026.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUGMENTE** les tarifs des repas au 1^{er} janvier 2025 tels que précités,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 20 décembre 2024

Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé PB

Signé BU

Pierre BAHOUIM

Bernard UTHURRY